



Paris, le 12 décembre 2019

ELECTIONS TPE 2020

Lancement de la campagne et propagande

Cher(e)s camarades,

Il y a quelques temps, nous vous avons informés du lancement prochain de la campagne pour les élections TPE 2020. Le commencement de cette campagne était lié en partie à la décision du ministère quant à la forme précise que devrait prendre la propagande électorale.

Ce point qui a suscité de nombreuses discussions vient d'être définitivement tranché à l'occasion du Haut conseil du dialogue social.

Cette propagande que l'on savait déjà entièrement dématérialisée sera à la fois nationale et/ou régionale mais pourra également, au choix de chaque organisation syndicale être plus ciblée, à l'égard de certaines professions.

Même si nous n'avons pas pu obtenir une pleine et entière liberté dans le choix de notre propagande ciblée, les contraintes techniques et budgétaires étant, selon l'administration trop importantes, nous avons quand même obtenu la possibilité, par rapport au scrutin précédent, d'adresser un message plus centré sur certaines professions.

L'une des principales difficultés rencontrées a été de regrouper les différentes branches dans plusieurs catégories prédéterminées, point que la DGT a tranché en déterminant une liste de 16 branches ou lots de branches (concernant, selon elle, jusqu'à 80% des inscrits / votants) que vous trouverez en annexe 1.

Nous avons obtenu que cette propagande spécifique branche se trouve placée en deuxième position, juste après la propagande nationale et généraliste, afin que les salariés des branches ciblées puissent en prendre connaissance plus facilement.

Vous trouverez en annexe 2, le schéma établi par la DGT vous permettant de visualiser la structure de cette propagande mixée.



Circulaire confédérale

Nous avons également obtenu que le dépôt des propagandes qui aura lieu en mai 2020 ne se fasse pas en même temps que celui des candidatures des organisations syndicales qui commencera en mars prochain.

Il est donc désormais temps de se lancer dans la réalisation concrète de notre propagande en vue de cette élection qui compte dans la détermination de notre représentativité.

Une réunion spécifique sera organisée prochainement à ce sujet par le secteur du développement et celui de la presse et de la communication. Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

Amitiés syndicalistes,

Karen GOURNAY
Secrétaire confédérale

Yves VEYRIER
Secrétaire général

P.J. : Annexe 1 – Liste des 16 périmètres déterminés
Annexe 2 – Modèle de propagande type